



Réunion du ministre du travail/OS du 4 juin 2012

Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs mois, l'ensemble de nos organisations syndicales ont insisté sur **l'importance du dialogue social**, qui nous a tant manqué au cours des années précédentes, et appelé l'attention des différents ministres du travail (5 en 4 ans !) avec force et vigueur sur la mise en place anarchique des DIRECCTE, la destruction progressive des collectifs de travail, l'écoute inexistante de la hiérarchie décisionnelle, le non respect des droits syndicaux et de leurs représentants, qui avaient conduit au drame de mai 2011, suivi de celui de janvier 2012, brisant à jamais le miroir de nos mémoires d'Hommes.

Force est de constater que ces évènements ont été une illustration tragique de cette politique de mise en danger due à cette déferlante de réformes et à cette charge de travail sans fin, qui dépasse, submerge, et noie les agents.

Le constat fait par notre fédération réformatrice, l'UNSA- Itefa et ses syndicats, devenus 2^{ème} force syndicale de votre ministère du Travail depuis octobre 2011, est actuellement toujours celui des questionnements demeurés sans réponse, des alertes faites sans retour : en fait, un dialogue social nominal « en récession », resté souvent déni et suspicion, dont les conséquences ont été jusqu'aux rivages du tragique et de l'irréversible.

Ministère de tutelle des entreprises et de leur respect du code du Travail, L'UNSA ITEFA vous interroge sur votre volonté de demander à votre administration de mettre en place un véritable dialogue social apaisé et constructif dans l'intérêt des agents, des usagers et des services afin que cessent les débats minés par les discours de posture, les dossiers présentés devant les nouvelles instances avec les partenaires sociaux noyés dans la même « agitation technocratique » et souvent par une « parfaite langue de bois » identique à la précédente.



Car, c'est l'intégrité de la parole des agents, de la notre, représentants syndicaux, qui sont mises en doute soit par des non réponses à nos questions, à nos courriers, soit par des intimidations faites aux personnels pour qu'ils nous taisent leurs problèmes, soit par des attitudes inadaptées d'un management lui-même en déshérence.

Souvent à la limite de l'usure devant ce déni de l'Autre, l'UNSA- Itéfa vous sollicite pour bâtir un partenariat réel, Monsieur le Ministre, avec vos dirigeants pour que votre « haute » administration réponde afin d'éviter un nouveau désastre : ce d'autant plus que des dossiers importants, impactant la stratégie et la politique de gestion de ce ministère, pourraient rencontrer les mêmes difficultés d'information et de réponse sur leur suivi, d'application des nouveaux droits syndicaux et de reconnaissance de ces multiples souffrances au travail.

Ainsi, les évènements tragiques, qui secouent et déstabilisent encore aujourd'hui l'ensemble des collectifs de travail de notre ministère, ne peuvent pas occulter notamment :

- Cette charge si vive contre les fonctionnaires en les opposant sans cesse aux salariés du secteur privé et en les faisant passer pour des « privilégiés », « boucs émissaires » à jamais à la Courteline ou à la Kafka, suivant l'humeur politique du moment !
- Les dégâts de la mise en place de l'individualisation des rémunérations, «une spirale infernale » faite sans transparence et exacerbant les « rivalités entre les corps » des filières techniques et administratives et la non réflexion sur une perspective dynamique globale de la réforme des grilles indiciaires
- La question des effectifs et la répercussion des carrières dans un ministère où les catégories C représentent plus de 40% des effectifs, liées pour l'UNSA- Itéfa à l'augmentation du point d'indice et de sa corrélation avec le SMIC et à l'exercice du rôle de l'Etat dans ses fonctions régaliennes de protection du monde du Travail et de celui des bassins d'Emploi.
- Le contenu de l'acte III de la décentralisation dissimulant une « autre RGPP » conduisant l'Etat à transférer certaines compétences aux collectivités sans les agents afférents.

Un moyen de répondre aux promesses d'embauche de fonctionnaires supplémentaires à l'Education nationale notamment, sans toucher la masse salariale globale.



- le dossier sensible et emblématique de la revalorisation légitime du corps des contrôleurs de travail (CT), corps pivot à l'inspection du travail, notamment par rapport à l'engagement pris par votre prédécesseur, au vu de leurs responsabilités professionnelles et des risques accrus dans l'exercice de leur métier.

Relations tendues, incompréhension totale, voire mépris des agents, souffrance vertigineuse à tous les niveaux, tel est l'état du dialogue social dans les services du ministère. : alors, comment convaincre, convertir, Monsieur le Ministre, vos représentants afin qu'ils changent leur Regard sur leurs personnels et leurs services afin de leur apporter la plus value qu'ils sont en droit d'attendre et de leur réfléchir ce Miroir d'humanisme qui est la noblesse du service public.

En répondant à votre invitation, Monsieur le Ministre, l'UNSA- Itéfa vous demande de «remettre à l'ordre du jour des relations sociales basées sur le respect des agents et de leurs représentants, le respect de la lettre et de l'esprit des textes règlementaires qui les régissent et, autant que possible, la recherche du dialogue et des avancées qui peuvent en découler. », en fait comme le préconisait déjà Jacques FOURNIER dans son Livre blanc sur le dialogue social de vraiment établir « le temps de l'échange régulier, constructif et responsable » puisque « la réforme de l'État ne se fera pas sans le concours actif des agents publics ni en opposition avec les organisations qui les représentent... »

Je vous remercie de votre attention, Monsieur le Ministre.